

A Notre Fidèle et Bien-Aimé l'honorable *Charles Eugène Panet*, de Notre Province de Québec dans Notre Puissance du *Canada* :—

SALUT :—

Sachez que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance dans toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de Notre Puissance du *Canada*; Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de Notre dite Puissance, et Nous vous nommons pour la division électorale de *La Salle*, de Notre Province de Québec, et Nous vous commandons, dit *Charles Eugène Panet* que, mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyez et comparaissez pour les fins susdites, dans le Sénat de Notre dite Puissance, en tous les temps et en tous les lieux où Notre parlement pourra être convoqué et tenu en Notre dite puissance, et vous ne devez aucunement y manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos Présentés Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau du *Canada* : TÉMOIN Notre Très-Fidèle et Bien Aimé Cousin et Conseiller le Très-Honorable SIR FREDERICK TEMPLE, COMTE DE DUFFERIN, Vicomte et Baron *Clandeboye* de *Clandeboye*, dans le Comté *Down*, dans la Pairie du Royaume-Uni, Baron DUFFERIN et *Clandeboye* de *Ballyleidy* et *Killeleagh* dans le comté *Down*, dans la Pairie d'Irlande, et Baronnet, Chevalier de Notre Très-Illustre Ordre de *Saint-Patrice* et Chevalier Commandeur de Notre Très-Honorable Ordre du *Bain*, Gouverneur-Général du *Canada*, et Vice-Amiral d'icelui. A Notre Hôtel du Gouvernement, en notre Cité d'*Ottawa*, en Notre Puissance du *Canada*, ce vingt-septième jour de mars de l'année de Notre-Seigneur mil huit cent soixante et quatorze et de Notre Règne la trente-septième,

Par Ordre,

R. POPE.

Greffier de la Couronne en Chancellerie.

*Canada.*

L'honorable M. *Panet* s'est approché de la table et a prêté et souscrit le serment prescrit par la loi, devant *Robert LeMoine*, Ecuyer, commissaire nommé à cet effet, et il a prié son siège en conséquence.

L'honorable président a informé la Chambre que le Greffier a déposé sur la table le certificat du Commissaire, énonçant que l'honorable *Charles Eugène Panet*, membre du Sénat, a fait et signé la déclaration de qualification, prescrite par l'Acte de l'*Amérique Britannique du Nord*, 1867.

L'honorable président a présenté à la Chambre une liste des actionnaires de la Banque de *Yarmouth* jusqu'au premier jour de janvier, 1874.

Aussi une liste des actionnaires avec le nombre d'actions possédées par chacun d'eux dans la Banque des Marchands du *Canada* le trentième jour de juin, 1873.

Aussi des rapports des baptêmes, mariages et sépultures dans les districts de *Kamouraska*, *Iberville*, *Richelieu*, *Beauce*, *Beauharnois*, *Chicoutimi*, *Saguenay*, *Bedford*, *St. Hyacinthe*, *Rimouski* et Québec pour l'année 1873.

Aussi des rapports des baptêmes, mariages et sépultures dans les comtés de *Compton*, *Berthier* (en haut) *Bellechasse*, *Montmagny* et *l'Islet*, province de Québec, pour l'année 1873.

Et aussi des rapports des baptêmes, mariages et sépultures dans le district de *Rimouski* pour les années 1870, 1871 et 1872.

Ordonné, Qu'ils soient déposés sur la table, et ils sont comme suit :

(Voir documents de la Session.)

Les pétitions suivantes ont été présentées séparément et déposées sur la table,